



12  
employés  
municipaux



2 agents  
administratifs



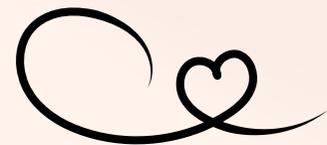
3 agents  
techniques



3 ATSEM



4 agents de  
cantine



# Services administratifs

Les services administratifs gèrent les affaires courantes de la collectivité et assurent un suivi technique des dossiers.

Les attributions des services administratifs sont multiples : accueil, état civil, urbanisme, affaires générales.



Patricia  
Chanel



Emma  
Brion





# Services techniques



Les agents sont chargés de l'entretien et la maintenance des équipements communaux et de l'entretien des voies et espaces publics.

Les services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants.



Patrick  
Multin



Romain  
Tripard



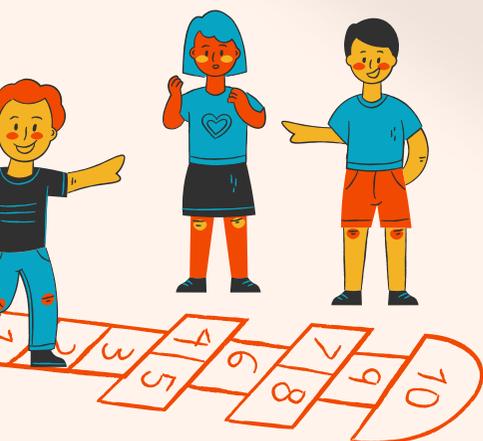
Nicolas  
Poggi



# A.T.S.E.M.

Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles

Ces agents sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, ainsi que de la préparation et de la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Intervention également à la cantine pour le service ou la surveillance



Anne  
Faure



Rachel  
Carobbio

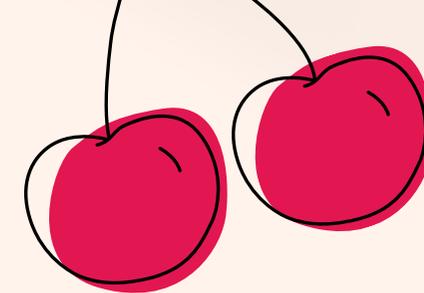


Brigitte  
Vuillod

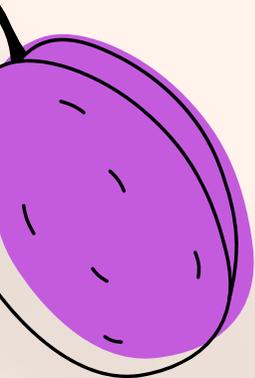




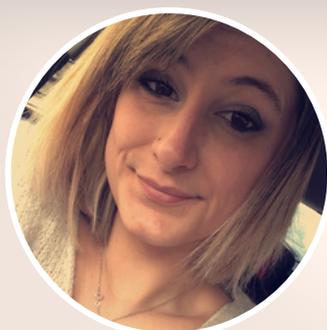
# Agents de cantine



Le personnel a de nombreuses missions : établir les menus, passer les commandes d'aliments, réceptionner les commandes, gérer les stocks, préparer les plats, faire les prélèvements en vue de test sanitaire, participer au service, nettoyer le matériel la cuisine et la salle, assurer les contacts téléphoniques avec les familles, se former.



Bertrand  
Drancourt



Morgane  
Barbet



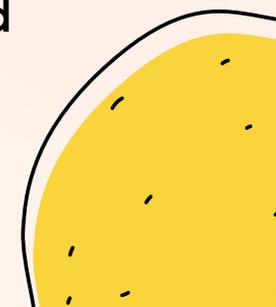
Emilie  
Ibanes

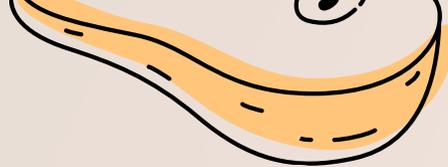


Cathy  
Mairet



Brigitte  
Vuillod





# Restaurant scolaire



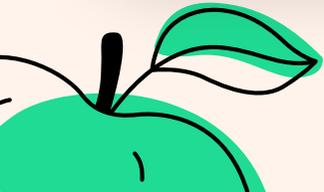
Les inscriptions à la cantine doivent intervenir avant le jeudi minuit pour la semaine suivante. Passé ce délai il faut contacter la cantine par téléphone.

Les réservations des repas et leur prépaiement se font en ligne. Pour accéder la première fois, vous devez demander un identifiant de connexion à la mairie.



15 264 repas ont été servis de août 2022 à juillet 2023. Le coût de production d'un repas pour 2022/2023 a été de 8,72 € et le prix facturé aux familles de 4,30 € à partir de septembre 2023.

Le top 5 des points importants pour les familles :

- Privilégier la consommation de produits frais et de saison,
  - Privilégier les produits locaux et en circuits courts,
  - Éviter le gaspillage alimentaire tout en proposant des quantités adaptées aux besoins alimentaires,
  - Ne pas utiliser d'aliments reconstitués ou hyper transformés,
  - Favoriser l'éducation du goût.
- 
- 
- 
- 